

Présentation

On peut toujours faire quelque chose de ce que les autres ont fait de nous. (Sartre, cité par Simard, 2003 : 24)

Ce numéro d'*Aspects sociologiques* porte sur un thème qui a suscité – et suscitera sans doute encore longtemps – de vifs débats sur les places publique et politique : les peuples autochtones. Au Canada comme ailleurs, les enjeux de la coexistence de ces communautés avec les nations allochtones ont sollicité l'intérêt de plusieurs. Cependant, notre cheminement intellectuel ne nous permet pas toujours d'aborder le sujet et de l'approfondir de manière à y voir plus clair. La revue a donc voulu partager avec ses lecteurs quelques aspects de la réalité autochtone.

La Confédération de 1867 a été un événement majeur pour tout habitant du Canada. Elle représente un contrat entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Les peuples autochtones ont été mis à l'écart des débats constitutionnels. En vertu de la Confédération, le gouvernement fédéral a juridiction sur les Autochtones ainsi que sur les terres qui leurs sont réservées. C'est ainsi que débute l'édification de la Réduction, soit l'expropriation territoriale des Autochtones. Le concept de Réduction, tel que l'entend Jean-Jacques Simard, serait le terme le plus juste pour définir la place des Autochtones dans la société canadienne (Simard, 2003).

Simard développe le concept de Réduction selon quatre dimensions : géographique, économique, politique et juridique. En quelques mots, nous les définissons. Le système de réduction s'érige avant tout sur le plan géographique. Les communautés autochtones, subissant les répercussions de l'expansion territoriale des colons, se voient confinées dans des réserves afin de leur donner un espace de survie. Mais celles-ci n'offrent guère un milieu propice à la conservation de l'autonomie des communautés qui s'y trouvent. En revanche, les réserves seront leur bouclier contre le mode de vie répandu par leur autrui privilégié. Vient ensuite la Réduction économique. En raison de la sédentarisation ainsi que du caractère restreint de l'espace et des ressources dont disposent les Autochtones, leur organisation sociale de production est mise en brèche.

Les Autochtones subissent aussi les aléas des maladies. En conséquence, ils ont de la difficulté à subvenir à leurs propres besoins; ils doivent compter sur le soutien permanent de l'État, sinon sur une production d'autosuffisance - marginalement croissante. C'est à ce moment que prend forme la Réduction politique. L'espace public autochtone se fond en quasi-totalité avec les structures administratives de l'État, nuisant à l'élaboration d'une société civile autochtone et entretenant l'inertie du plein contrôle de leur destin. Enfin, la Réduction juridique concerne le statut d'Indien qui leur est attribué en vertu de la Loi sur les Indiens, faisant d'eux une catégorie à part. Considérés également comme des citoyens canadiens, c'est leur sang qui fait d'eux un Autochtone ou non (Simard, 2003).

Au fil des articles présentés ici, le lecteur prendra connaissance de la forme que peut adopter et des effets que peuvent avoir la Réduction pour différents peuples, nations et communautés autochtones. Dans un premier temps, Édouard Roberson discute de l'exercice de définition de l'Autochtone. Après examen des différentes définitions existantes et des problèmes qu'elles posent, l'auteur suggère aux lecteurs une définition sociologique de l'Autochtone. Ensuite, Jérôme Bouchard propose une réflexion sur la transformation de la signification du mot inuit, coïncidant avec la modification d'une référence identitaire, laquelle est replacée dans un contexte de revendications. Nathalie Boucher, pour sa part, discute de la communauté de Mashteuatsh. En tenant compte de l'hétérogénéité de cette même communauté, de son rattachement à la nation innue et de la transformation de son rapport au territoire, l'auteure tente de faire la lumière sur ce qu'est un Pekuakamiulnu. De son côté, Jean-François Fortier réfléchit sur les liens que les Premières Nations maintiennent envers le territoire ainsi que sur les relations sociales entourant celui-ci. Les propos de l'auteur sont appuyés par le cas de l'Île René-Levasseur. Pour terminer, un dernier texte ramène le lecteur à la période coloniale. Sébastien Bolduc présente et commente Journal d'un voyage. *Troisième tome d'une Histoire de la Nouvelle-France* du Père de Charlevoix, un récit faisant état de l'expérience coloniale au Nouveau Monde. Les contributions à la thématique du numéro se closent sur

deux entretiens, explorant la vie amérindienne aux époques précolombienne et coloniale.

Enfin, bien que ce numéro d'Aspects sociologiques porte sur les peuples autochtones, deux articles n'étant pas reliés au thème principal sont inclus dans ses pages. Premièrement, Marie Gagné discute de la transformation de la signification du sens des sociétés traditionnelles aux sociétés postmodernes. Dans un deuxième temps, Jean-François Fortier réfléchit au lien existant entre temporalité et politique, tel qu'entendu par Carol Levasseur.

Caroline Pelletier

Référence :

SIMARD, Jean-Jacques (2003), *La Réduction L'Autochtone inventé et les Amérindiens d'aujourd'hui*, Québec, Les éditions du Septentrion.